

Mai 2008

Brève de sécurité

Prudence en tondant le gazon!

Nul besoin d'avoir la main verte pour tondre le gazon. Une certaine prudence est toutefois de mise pour préserver vos doigts et vos orteils. En Suisse, un millier de personnes doivent chaque année consulter un médecin après s'être blessées en tondant le gazon, le plus souvent en raison de mains ou de pieds pris dans les lames. Les électrocutions du fait de câbles sectionnés figurent aussi au nombre des accidents.

Les conseils du bpa:

- Remplacez, si possible, votre vieille tondeuse par un modèle plus récent équipé d'un système de sécurité intégré.
- N'utilisez jamais une tondeuse électrique sous la pluie. L'association eau + électricité peut être fatale.
- Portez des chaussures robustes avec une bonne semelle. Ne tondez jamais le gazon pieds nus.
- Dans une pente, tondez si possible la pelouse latéralement, sinon vous risquez d'être pris dans les lames de l'appareil en glissant.
- Débranchez ou éteignez la tondeuse pour nettoyer les lames.
- Eteignez la tondeuse avant de retirer un objet gênant de l'herbe à proximité de l'appareil.
- Veillez à ce que le câble de la tondeuse reste toujours bien tendu.



L'utilisation d'un enrouleur de câble muni d'une fiche femelle à l'extrémité qui se déroule est fortement recommandée. Un disjoncteur de protection à courant de défaut constitue une protection supplémentaire: il coupe immédiatement l'alimentation électrique en cas de danger.